

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 195

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dessinais donc une armoire telle que je la comprenais, la fis exécuter en acajou, et trouvais à l'usage qu'elle correspondait parfaitement à ce que j'entendais. Alors, sachant que des milliers et des milliers de femmes se trouvaient dans la même situation que moi, j'eus l'idée de prendre un brevet et de mettre ainsi mon invention dans le commerce... »

« J'ai inventé un couvercle de bois renforcé pour baquets, écrit une autre, parce qu'il y avait une fente d'au moins six pouces dans le couvercle du baquet où je faisais mon beurre, qu'il sauta tout à coup, et que tout tomba par terre. Mais la fabrique à laquelle je m'adressai pour faire mettre des couvercles renforcés aux baquets me répondit que cela ne l'intéressait pas, parce qu'alors « les baquets dureraient plus longtemps et qu'on en achèterait moins. »

La liste des brevets concernant les objets personnels de toilette vient en deuxième rang comme importance ; plus du cinquième du total des brevets durant dix ans. Rien d'étonnant à cela ; mais ce qui paraît alors beaucoup plus curieux, du moins à nos yeux européens, est que le quatrième rang appartient aux inventions concernant les transports ; 345 en tout, soit 152 relatives à l'automobile (ô, le pays des petites voitures Ford...!), 10 touchant aux bicyclettes (la proportion serait certainement plus forte à Genève, par exemple), 44 aux véhicules trainés par des chevaux, 106 aux chemins de fer et tramways, 14 aux bateaux, et 19 à l'aviation — ces dernières, si remarquables, paraît-il, que le Bureau du Travail en déduit qu'une collaboration plus fréquente de l'élément féminin dans ce domaine serait extrêmement appréciable. Le troisième rang est occupé par des inventions concernant une quantité de petits objets divers : coutellerie, serrurerie, appareils électriques, vases et récipients en verre, en porcelaine ou en faïence, machines à coudre et à broder, articles de bureau, téléphone, emballages, etc., qui, sans concerner une activité bien définie, facilitent le travail et ajoutent confort et agrément au home. L'ingéniosité féminine a trouvé là libre carrière. En revanche, il nous déplaît que l'industrie meurtrière des munitions et des armes à feu n'ait pas suscité moins de 22 brevets : mais l'explication en est facile. N'oublions pas en effet que la décade 1911-1921 sur laquelle ont porté ces investigations est aussi celle de la grande guerre, durant laquelle nombre de femmes ont été attachées à des manufactures d'armes et de munitions. On affirme là aussi la grande valeur technique de plusieurs de ces inventions. On peut

en dire autant d'ailleurs d'inventions concernant la construction et le bâtiment, les femmes n'ayant pas seulement inventé de petits perfectionnements pour fermer les portes, les empêcher de battre, etc., mais aussi, dans la même catégorie, des brûleurs de gaz, des hauts fourneaux, des chaudières pour métaux en fusion, etc., que l'Office des Brevets des Etats-Unis a estampillés de cette observation : « nouveau et utile. » La construction des routes, la fabrication de ciments, les conduites à eau, etc., ont prouvé également les capacités des femmes aussi bien comme ingénieurs que comme architectes, alors que, dans la catégorie des instruments scientifiques, des inventions peu nombreuses, mais importantes (compas pour marins, appareils optiques, appareils photographiques et cinématographiques, compteurs divers, etc.) révèlent des qualités scientifiques de premier ordre.

Il y aurait encore beaucoup à glaner dans cette monographie, tant dans la liste détaillée des inventions féminines (ne parlons pas cependant de la machine à voter ou du char funèbre !) que dans les considérations si judicieuses et si sûres qui lui servent de préface. Renvoyons-y le lecteur qui voudra en savoir davantage¹, et auquel nous serions heureuses d'avoir pu persuader que le cliché dont nous parlions au début est bien vraiment un cliché.

J. GUEYBAUD.

¹ The Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington, D. C. 10 cents l'exemplaire.

De-ci, De-là...

Un bureau féminin d'orientation professionnelle en Angleterre.

Il y a vingt-cinq ans déjà qu'a été fondé à Londres un Bureau Central pour le Travail féminin. Déjà très complète et supérieurement organisée, cette création des femmes anglaises s'est parachevée l'an dernier en se transportant dans un local plus vaste (54 Russell Square, London W. C.). La tâche qu'elle s'est donnée se concentre sur les points suivants : Le Bureau s'efforce de procurer à des femmes qui possèdent une instruction supérieure, une activité professionnelle adaptée à leurs capacités. Une association spéciale (*Student's Career Association*) leur prête son appui et leur fournit conseils et renseignements. Le bureau est avant tout destiné à

Dora Melegari

Une belle figure féminine vient de disparaître, un foyer de chaleur et de culture s'est éteint, ou du moins a quitté notre horizon terrestre : Dora Melegari n'est plus, et son départ cause un grand vide dans les lettres et dans les cœurs. Nous n'avons pas eu le plaisir de la connaître personnellement, mais nous savons qu'elle était une femme intelligente et bonne, qui a contribué à élargir et à embellir la vie de beaucoup. « Elle avait le don, a dit son ami, M. Georges Wagnière, dans le n° du 20 août du *Journal de Genève*, de créer autour d'elle une atmosphère vivifiante. Et ce fut le grand attrait de ce salon de la Via della Consulta, où chaque dimanche tant de visiteurs, italiens et étrangers, étaient attirés par l'entrain de sa causerie, la droiture de son caractère. Auprès d'elle, un courant de sympathie s'établissait entre les natures les plus diverses. Et elle savait faire naître mille idées chez ceux qui croyaient n'en plus avoir ». Sa pensée a laissé des traces dans les âmes et c'est un honneur pour nous que d'avoir à parler ici de sa vie et son œuvre.

Elle était fille de Louis Amédée Melegari, un Italien, réfugié

politique, venu en Suisse durant les années qui précéderent les guerres de l'Indépendance italienne. Il épousa M^{lle} de Mandrot de Morges, et enseigna le droit à l'Université de Lausanne. C'est dans cette ville que Dora vint au monde en 1849. Elle vécut en Suisse de longues années, et cela explique en partie l'orientation de sa pensée, tournée vers la philosophie morale, car elle s'était nourrie de nos meilleurs auteurs. Son père, qui avait eu une grande influence sur son développement, lui inspira des idées de liberté et d'humanité, et le mélange de ces deux courants donna à son esprit le tour qui lui était propre. Elle alliait très heureusement en elle la culture de notre pays avec la culture italienne.

Ses souvenirs héroïques des guerres de l'Indépendance et les manuscrits inédits qui étaient, entre ses mains lui inspirèrent la pensée de publier les *Lettres intimes de Joseph Mazzini*, et plus tard, sous le titre de *La jeune Italie et la jeune Europe*, les *Lettres inédites de Joseph Mazzini à Louis Amédée Melegari*. Précédemment déjà, elle avait écrit une préface au *Journal intime de Benjamin Constant*, et à ses *Lettres inédites à sa famille et à ses amis*.

Mais elle ne devait pas s'en tenir là : durant la période assez

venir en aide aux jeunes filles par une formation professionnelle approfondie dans les branches qui leur donneront le plus de satisfaction dans l'avenir. Ce n'est que grâce à des connaissances solides dans un champ déterminé qu'elles éviteront plus tard de souffrir de manque d'emploi.

En général, on vise à relever la capacité professionnelle et à stimuler la persévérance dans le travail. Quant aux placements, on attache la plus grande importance à ne mettre dans un poste quelconque qu'une personnalité parfaitement qualifiée, sauvegardant ainsi à la fois les intérêts des employeurs et des employés. On s'applique à établir entre ces deux catégories des relations dont l'œuvre commune ne sera pas seule à bénéficier, mais qui seront profitables à la collectivité tout entière. Dans ce but le Bureau étudie à fond toutes les questions économiques : marché du travail, salaires, etc. Il se tient au courant des différentes possibilités de formation professionnelle et constitue un centre d'informations, un intermédiaire absolument neutre au point de vue politique et confessionnel. C'est un lieu de rencontre pour tous ceux qui ont à cœur le relèvement de la collaboration et le développement de toutes les aptitudes féminines.

Le Bureau possède une bibliothèque et publie une revue bi-mensuelle, consacrées l'une et l'autre à cet ordre de questions. Une caisse de prêts permet aux femmes et jeunes filles bien douées, mais dépourvues de moyens financiers, de faire des études ou un apprentissage. A l'occasion, on fournit aussi la somme nécessaire pour la reprise d'un commerce. Les expériences faites dans ce domaine ont été tout à fait encourageantes.

D'autre part, on offre à celles qui désirent se vouer aux travaux de secrétaire la facilité de s'occuper pendant un ou deux semestres dans les différentes sections de l'institution, où elles sont initiées contre paiement d'une rétribution modeste à toutes les méthodes et à la technique d'un secrétariat moderne.

L'adresse de ce Bureau sera peut-être utile aux personnes chargées de diriger la jeunesse féminine dans le choix de vocations et qui seront heureuses d'être renseignées sur ce qui se fait en Angleterre.

(Communiqué par l'Office central suisse des Professions féminines).

Le nouveau régime matrimonial en Turquie.

La Commission chargée d'élaborer le nouveau Code matrimonial en Turquie a adopté les principes suivants :

1. La femme devra prendre le nom de son mari.
2. Toute demande en divorce ou tout procès de divorce sera arrêté s'il est prouvé que la femme est enceinte.
3. Il sera interdit aux parents de toucher de l'argent ou des présents de la part de celui auquel ils donnent leur fille en mariage.
4. La femme sera obligée de vivre dans la demeure de son mari, et de le suivre là où il désirera habiter.

(La Bulgarie, 3 septembre 1924).

Femmes coopératrices.

D'après l'*Humanité* (Paris), il a été annoncé au Congrès coopératif international, qui a eu lieu à Gand durant la première semaine de septembre, qu'en Russie, 14.400 femmes siègent dans les Comités directeurs des Asso-

ciations coopératives ! La présidente du Comité International des femmes coopératrices, M^{lle} Emmy Freundlich, députée au Parlement autrichien, a saisi cette occasion pour insister sur l'urgence pour les femmes d'entrer en nombre toujours plus grand dans les Associations coopératives.

La Bulgarie rétrograde.

En effet, le journal *La Bulgarie* annonce que les postes et télégraphes de ce pays réduisent actuellement de 10 % le nombre de leur personnel féminin, et que, partout où les femmes excèdent ce pourcentage, elles seront remplacées par des hommes, sauf dans les bureaux de téléphone. Toutes les femmes occupant des postes supérieurs seront remplacées par des hommes, et dorénavant aucune femme ne pourra remplir une charge comportant le contrôle de subalternes.

L'Entr'aide féminine de Marseille.

Cette association, fondée il y a une dizaine d'années pour soulager les détreffes de la guerre continue à travailler au développement de la solidarité féminine et d'une meilleure compréhension des devoirs qui en découlent. Elle a pour collaborateurs des juristes, des médecins et des professeurs, qui mettent tout leur savoir et leur dévouement aux services de cette œuvre féminine.

Différentes sections se répartissent le travail. Celle des *affaires administratives* se charge des démarches auprès des autorités. D'autres donnent des *renseignements sur les œuvres privées*, cherchent à procurer aux femmes des *places* ou du *travail* — ce qui est particulièrement difficile aujourd'hui ; orientent les jeunes filles sur les *nouvelles carrières* ouvertes à la femme. La section des *affaires juridiques* a surtout à traiter des litiges entre propriétaires et locataires ; elle obtient aussi quelquefois des réductions d'impôts. Des cours dirigés par un avocat préparent des *femmes clercs de notaires* ou *secrétaires d'avocat*. Là comme ailleurs le placement est difficile, le salaire offert souvent dérisoire. Une *cantine* sert des repas à prix modiques et l'organisation récente de *repas à domicile* rend des services précieux aux mères de famille obligées de travailler au dehors.

L'*Ecole féminine d'initiation civique et sociale* a vu le nombre de ses élèves augmenter dans une proportion réjouissante, les *cours de mode* et de *coupe* réussissent également. Le rapport, qui mentionne encore les efforts de l'Entr'aide contre l'*alcoolisme* et le développement de la *bibliothèque*, se termine par un appel à la jeunesse, dont le concours est si nécessaire pour lutter contre l'étroitesse d'esprit, l'héritage du passé, et les désordres de toute nature qui sont le fruit de la situation actuelle.

In Memoriam.

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons appris la mort de M. William Rosier, professeur de géographie à l'Université de Genève, et ancien Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique. Sans être un féministe décidé, M. Rosier avait à diverses reprises manifesté de la sympathie pour certains aspects de notre mouvement, et il y a dix ans, lors de la campagne en faveur de l'accession des femmes aux tribunaux de prud'hommes, qui a marqué en somme le début de l'activité féministe militante à Genève,

longue qu'elle passa à Paris, elle débuta dans le roman pour lequel elle avait des dons incontestables. Sa plume est alerte, spirituelle, son style agréable, l'idée morale domine généralement sa pensée, mais elle manque cependant de cette harmonie parfaite, de cet art consommé qui fait atteindre un auteur au chef-d'œuvre. Voici quelques-uns des titres de ses romans : *Expiation*. — *Dans la Vieille Rue*. — *Kyrie Eleison*. — *La Petite Mademoiselle Christine*. — *Mes filles*. Plusieurs d'entre-eux ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, et *Kyrie Eleison* dans la *Revue de Paris*.

Mais le roman n'était pas sa véritable vocation, il lui fallait plus et mieux, car c'est dans les œuvres de philosophie pratique qu'elle donna sa véritable mesure. *Ames dormantes*. — *Faiseurs de joie et faiseurs de peines*. — *Chercheurs de sources*. — *Amis et ennemis* — tels sont ses meilleurs titres, sinon de gloire, du moins à la reconnaissance du public. Ce sont des ouvrages sans grande originalité, il est vrai, mais pleins de bon sens, d'expérience de la vie, d'observations justes et d'idées ingénieuses, le tout traversé par un grand souffle spiritualiste. Leur but est d'orienter les esprits vers un idéal meilleur et de leur fournir des idées pour se diriger le mieux possible dans

l'existence. Dora Melagari s'y révèle éducatrice, au sens large de ce terme, au sens que lui a donné M^{me} Necker de Saussure, dont certainement elle avait médité le beau livre *l'Education progressive*.

Dora Melegari se montre spécialement préoccupée du problème féminin, elle se désole de voir la femme rester si souvent médiocre, elle l'encourage à s'élever, à s'instruire, à élargir ses horizons, en un mot, elle lui ouvre d'admirables possibilités. Féministe jusqu'à un certain point, elle ne l'a pas été jusqu'au vote inclusivement. Cet ultime pas lui a manqué, un des derniers articles qu'elle a écrit dans le *Journal de Genève*, intitulé, sauf erreur, *Celles qui portent le Flambeau*, l'a clairement prouvé. La femme est demeurée pour elle l'inspiratrice, l'initiatrice, mais elle ne va pas jusqu'à lui conférer le droit de coopérer directement à la législation. On ne saurait lui en vouloir, ni s'en étonner : elle est morte dans sa soixante-quinzième année, et pour son époque, elle était déjà très avancée. Que le *Mouvement Féministe* lui pardonne de n'avoir pas su aller jusqu'au bout de la voie qu'elle a cependant largement contribué à ouvrir !

Le *Livre de l'Espérance* publié pendant la guerre (1916) lui

il avait ouvertement pris parti pour notre revendication et prononcé un discours en notre faveur lors d'un meeting public organisé par les Sociétés féministes de la ville. A plusieurs reprises, des démarches faites auprès de lui, au nom de l'Union des Femmes, avaient rencontré un accueil favorable, et il avait toujours mis la plus complète courtoisie à satisfaire nos demandes de renseignements et de documentation concernant la situation des femmes dans l'enseignement et leur préparation professionnelle.

Notre dernier numéro étant sous presse quand la nouvelle de son décès nous est parvenue, ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons saluer avec regret la mémoire de cet homme de conscience et de travail.

Où nous en sommes

Déficit d'abonnements au 5 septembre	8
Par Mlle Ant. Ch. (Genève)	3
Déficit sur l'an dernier	5

Un peu de statistique

Les résultats au recensement du 26 septembre 1923 des entreprises soumises à l'inspection fédérale des fabriques viennent d'être publiés, et l'on peut, comme d'habitude, y récolter bien des renseignements intéressants concernant l'activité industrielle des femmes. Celle-ci continue à être considérable, puisque 129.001 d'entre elles sont employées dans les fabriques, soit approximativement le cinquième de la totalité des personnes occupées. (Il faut bien insister sur le fait qu'il ne s'agit ici que des fabriques occupant plus de dix ouvrières ou utilisant une force motrice, et que, par conséquent, un très grand nombre de petits ateliers et de fabriques échappent au recensement dont nous parlons ici).

De ces 129.001 ouvrières de la grande industrie, le canton de Zurich en emploie à lui seul 27.462; Berne, 15.232; St-Gall, 12.771; Argovie, 13.717; Bâle, 7.046, et en Suisse romande, Vaud, 4.151; Neuchâtel, 4.704 et Genève, 3.883. Celui de tous les cantons qui en compte le moins est Obwald (45), et après lui, Appenzell (Rh.-Int.) (92), Valais (359), Uri (418), et les Grisons (424). Rien d'étonnant puisque la grande industrie est encore faible dans ces cantons, ou que, si y elle existe, c'est sous forme

d'entreprises métallurgiques ou hydrauliques (comme dans le Valais, par exemple), où les femmes sont forcément en petit nombre.

Mais la répartition par genre d'industries est plus intéressante que la répartition géographique par canton. Dans plusieurs branches, la main-d'œuvre féminine est plus forte que la main-d'œuvre masculine: c'est le cas tout d'abord de l'industrie textile: tissage du coton (21,423 femmes pour 13,208 hommes), soieries (20,446 femmes pour 7,159 hommes), lainages (4290 femmes pour 2893 hommes), toiles (933 femmes pour 595 hommes). Vient ensuite l'industrie du vêtement, qui occupe 25,532 femmes et seulement 10.366 hommes; alors que, dans l'horlogerie (14.571 femmes, 18.867 hommes), et dans les industries de l'alimentation (11.492 femmes, 12.097 hommes), les femmes représentent une minorité, mais une minorité encore très importante. Les branches de la grande industrie où l'on emploie le moins de femmes sont les Centrales pour la distribution des forces motrices, du gaz et de l'eau: 3 à travers toute la Suisse, et sur 229 fabriques! puis l'industrie du bois (569) et celle de la terre et de la pierre (650). Nous comprenons bien que l'on ne rencontre pas beaucoup de femmes maçons ou terrassiers, mais il nous paraît dommage qu'elles ne soient pas plus nombreuses dans l'industrie du bois, puisqu'à côté des travaux pénibles du charpentier et du parquetier, la menuiserie et l'ébénisterie leur offriraient une activité très conforme à leurs capacités spéciales.

Enfin, toujours d'après la même statistique, 18.741 jeunes gens et 23.337 jeunes filles de 14 à 18 ans sont employés par la grande industrie en Suisse.

Et il y a encore des gens pour s'étonner que les femmes demandent à être consultées, quand des mesures législatives concernant l'industrie sont discutées par les Chambres ou soumises à la votation populaire!

Les surintendantes d'usines en France

En 1917, pour répondre aux besoins de l'heure, la surintendante d'usine a été importée d'Amérique en France par un petit groupe de femmes soucieuses du sort de ces ouvrières qui, par

a été inspiré par les lettres innombrables qui lui étaient parvenues des quatre coins du monde, provenant la plupart de personnes inconnues. Cette correspondance, qui débuta en 1900 lorsque parut *Ames dormantes*, continuait et reprenait à chaque édition nouvelle, à chaque ouvrage nouveau. Elle provenait d'individualités et de classes sociales les plus diverses. Ce furent comme des réponses à l'appel que l'auteur leur avait lancé par le moyen de ses ouvrages de philosophie pratique. Plus considérable encore que celui des femmes, est le dossier des lettres d'hommes, certaines d'entr'elles sont touchantes et prouvent que Dora Melegari avait su trouver le moyen de réveiller les «âmes dormantes».

A toute l'activité littéraire déjà mentionnée, il faut ajouter la façon distinguée dont elle a dirigé durant plusieurs années la *Revue Internationale*, et ses nombreux articles parus dans divers journaux, entr'autres dans la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*. Ces articles toujours écrits avec élévation, sont souvent empreints d'une profonde poésie. Il nous souvient d'une merveilleuse description de Rome en été qui éveilla en nous une nostalgie de la Ville éternelle! O la puissance de la poésie!

Toujours dans le but d'élever les âmes, elle publia en 1914, sous le titre de: *Les Victorieuses* (âmes et visages de femmes), un ouvrage contenant huit portraits de femmes ayant donné au monde l'exemple de la victoire morale, sur un point ou sur l'autre.

Elle a écrit aussi de nombreux ouvrages en italien.

Elle mourut à Rome, le 31 juillet 1924, et comme le dit encore si bien M. Georges Wagnière: «Pendant sa longue agonie et malgré l'affaiblissement graduel de tout son être, elle conserva sa foi bienfaisante et une vivacité d'esprit qui prêtait parfois à ses paroles un ton imprévu et piquant: elle avait gardé au milieu de ses souffrances des éclats de cette gaieté qui était chez elle une preuve charmante du courage. Elle s'appliquait à reconforter ses amis désolés.»

Dora Melegari nous laisse un grand exemple, puissions-nous le suivre!
HÉLÈNE NAVILLE.

Quelques pensées

La souffrance est la grande éducatrice; sans elle l'âme humaine demeurerait un champ brûlé et stérile.

* * *

Diminuer, étouffer, tuer l'imagination dans une créature humaine, c'est tarir en elle, on ne saurait trop le répéter, les sources de joies les plus pures, des joies objectives, de celles que donnent la nature et l'art.

* * *

L'influence d'une parole de bonté, tombant de certaines lèvres, ne peut être mesurée.